







DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



# Sommaire

- L'activité des services à retenir
- 1. Hébergement d'urgence pour personnes isolées

Places mobilisées et nuitées réalisées

Focus: haltes de nuit

### 2. Hébergement d'urgence pour familles

Organisation de l'hébergement d'urgence des familles

Les accueils réalisés

Accompagnement social global

### 3. Hébergements à l'hôtel

La procédure vers l'hôtel

Les orientations vers l'hôtel

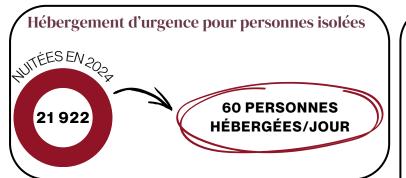
### 4. EKOLIA

17 places du contingent préfectoral

26 demandes en 2024 : profil des demandeurs

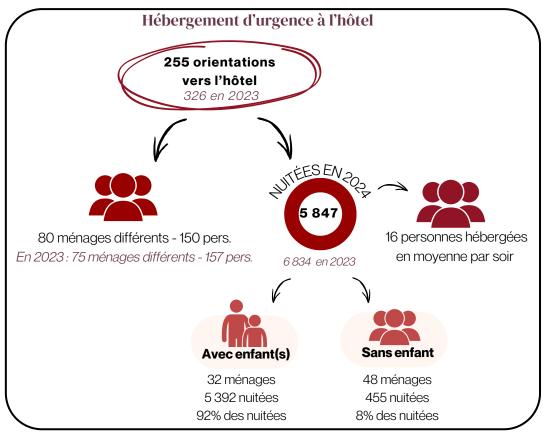


## L'activité des services À RETENIR









# 1. Hébergement d'urgence pour personnes isolées

### Places mobilisées et nuitées réalisées

L'orientation vers les hébergements d'urgence s'effectue du lundi au vendredi. Près de 90 places ont été mobilisées durant l'année 2024, et près de 103 durant la période hivernale.

Les haltes de nuit sont généralement équipées de 2 lits. Cependant, lors des orientations, le 115 n'oriente qu'une seule personne par halte. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas envisageable d'orienter 2 personnes qui ne se connaissent pas sur un même hébergement.

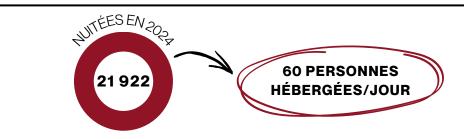


Ainsi, nous pouvons plutôt comptabiliser 63 places mobilisées par le 115 durant l'année 2024.

	NOMBRE DE LOGEMENTS/PIÈCES	NOMBRE DE PLACES
HALTES DE NUIT - HALTES DE NUIT - AFUS 16 - HALTES DE NUIT À COGNAC- MOSAÏQUE	<b>29</b> -24 -5	<b>55</b> -45 -10
<b>EN COLLECTIF</b> - CAUN - ANGOULÊME SOLIDARITÉ - APPARTEMENTS D'URGENCE - ANGOULÊME SOLIDARITÉ - EMMAÜS LA COURONNE*	<b>10</b> -5 -3 -1à2	<b>34</b> -20 -10 -2 à 4
<b>AUTRE</b> STUDIO STABILISATION À COGNAC - MOSAÏQUE	1	1
TOTAL	40	90
MESURE PÉRIODE HIVERNALE - ACCUEIL NOCTURNE BARDINES** - PLACE PÉRIODE HIVERNALE À COGNAC - MOSAÏQUE	<b>COLLECTIF</b> -1	<b>-12</b> -1

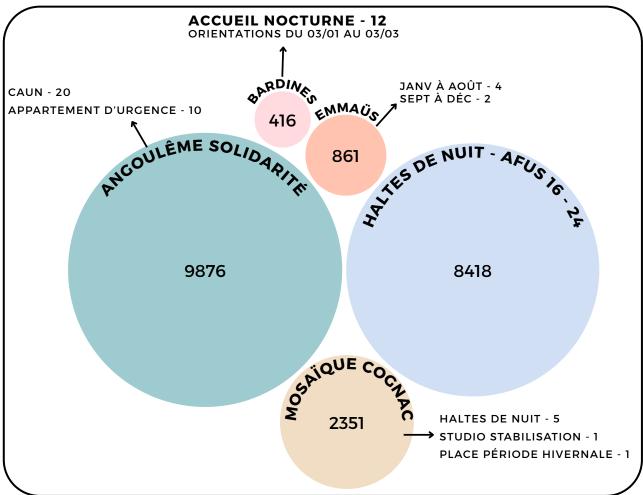
<sup>\*</sup>Emmaüs La Couronne : 4 places de janvier à août et 2 places de septembre à décembre.

<sup>\*\*</sup>Accueil nocturne BARDINES: 12 places quotidiennes du 03/01/24 au 03/03/24.



En 2024, 4769 demandes ont été orientées vers ces hébergements d'urgence destinés aux personnes isolées, pour un total de **21922 nuitées**, soit une moyenne de **60 nuitées/jour**.

### Répartition des nuitées réalisées en 2024



	Demandes orientées	Nuitées réalisées	Part des nuitées
Haltes de nuit - AFUS 16	1998	8418	38 %
Mosaïque Cognac	1705	2351	11%
Angoulême Solidarité	500	9876	45%
Emmaüs La Couronne	167	861	4%
Accueil nocturne BARDINES	399	416	2%
Total	4769	21922	100%

### Focus: haltes de nuit

Les haltes sont attribuées pour des durées de 48h à 1 semaine. Pour simplifier les orientations et le fonctionnement des haltes de nuit, celles-ci sont équipées de digicode. Un listing de code mensuel est communiqué entre les mairies et le 115 afin que le code soit changé entre chaque orientation.

Les haltes de nuit sont en général équipées de deux lits. Néanmoins, le 115 n'oriente qu'une seule personne par halte car il n'est pas possible, pour des raisons de sécurité, de faire cohabiter deux personnes qui ne se connaissent pas dans le même hébergement. Cependant, des couples ou des binômes volontaires peuvent être orientés vers les haltes, mais lorsqu'une personne est seule, nous n'imposons pas de cohabitation dans ce dispositif.



Halte de nuit Aulard 1



Halte de nuit L'Isle d'Espagnac 3

En Charente, 24 haltes de nuit sont gérées par l'AFUS 16 (sur tout le département) et 5 haltes à Cognac sont gérées par Mosaïque.

### Caractéristiques des personnes hébergées dans les haltes de nuit

Typologie des ménages	Demandes orientées	Nuitées réalisées	Part des nuitées
Homme seul	2314	6620	61%
Femme seule	755	1984	18%
Groupe d'adultes sans enfant	475	1266	12%
Couple sans enfant	79	634	6%
Mineur isolé	80	265	2%
Total	3703	10769	100%



En 2024, 3 703 demandes ont été orientées vers les haltes de nuit, pour un total de 10 769 nuitées, soit une moyenne de 29 nuitées/jour.



Les hommes seuls

représentant la plus grande partie du public du 115, 61% des personnes hébergées au sein des haltes de nuit étaient des hommes seuls.



388 personnes différentes ont été hébergées (374 en 2023) :

- 93 femmes (24%)
- 295 hommes (76%)

1 personne sur 2 a moins de 35 ans

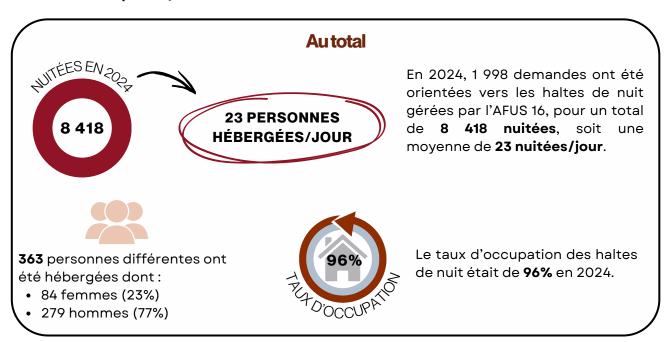
### Haltes de nuit gérées par l'AFUS 16



L'AFUS 16 gère 24 haltes de 45 places réparties sur tout le département charentais.

Il existe deux types de halte de nuit gérée par l'AFUS 16 :

- celles gérées directement par notre association (14 haltes, 27 places).
- et celles qui sont conventionnées avec une municipalité (10 haltes, 18 places).



### Haltes gérées directement par notre association (détails p.8)



Le taux d'occupation des 14 haltes de nuit gérées directement par l'AFUS 16 était de **106%** en 2024.

1 203 demandes ont été orientées vers ces haltes de nuit, avec un total de **5 421 nuitées**. Chaque jour, 15 personnes ont été hébergées.

### Haltes conventionnées avec une municipalité (détails p.9)



Le taux d'occupation des 10 haltes de nuit conventionnées avec une municipalité était de **82%** en 2024.

795 demandes ont été orientées vers ces haltes de nuit, avec un total de **2 997 nuitées**. Chaque jour, 8 personnes ont été hébergées.



Certaines haltes de nuit affichent un taux d'occupation plus faible, soit en raison d'une fermeture temporaire liée à des dégradations, soit parce qu'elles sont situées dans des zones du département moins bien desservies par les transports en commun.

### Haltes gérées directement par notre association

HALTES DE NUIT	NB DE PLACE	DEMANDES ORIENTÉES	NUITÉES RÉALISÉES	TAUX D'OCCUPATION DES HALTES
HDN - LA COURONNE JARRAUD A	2	54	334	91%
HDN - LA COURONNE JARRAUD B	2	66	395	108%
HDN - COURONNE GARE	1	117	332	91%
HDN - CROIX ROUGE	2	108	364	99%
HDN - GOND PONTOUVRE	2	129	395	108%
HDN - L'ISLE D'ESPAGNAC 3	2	62	436	119%
HDN - L'ISLE D'ESPAGNAC B	2	60	397	108%
HDN - MORNAC	2	58	414	113%
HDN - RUELLE	2	72	385	105%
HDN - RUELLE FOCH 1	2	80	351	96%
HDN - RUELLE FOCH 2	2	91	401	110%
HDN - SAINT MICHEL	2	58	437	119%
HDN - ANGOULÊME - AULARD 1	2	56	415	113%
HDN ANGOULÊME - AULARD 2	2	192	365	100%
TOTAL	27	1203	5421	106%

### Haltes conventionnées avec une municipalité

HALTES DE NUIT	NB DE PLACE	DEMANDES ORIENTÉES	NUITÉES RÉALISÉES	TAUX D'OCCUPATION DES HALTES
HDN - RUFFEC	2	99	388	106%
HDN - BARBEZIEUX	2	47	281	77%
HDN - BLANZAC	2	93	395	108%
HDN - CONFOLENS	2	126	361	99%
HDN - MOUTHIERS SUR BOEME	1	102	316	86%
HDN - ROUILLAC	2	78	324	89%
HDN - SEGONZAC	2	97	346	95%
HDN - VILLEFAGNAN	1	5	26	7%
HDN- CHATEAUNEUF	2	53	143	39%
HDN JARNAC	2	95	417	114%
TOTAL	18	795	2997	82%



Certaines haltes de nuit affichent un taux d'occupation plus faible, soit en raison d'une fermeture temporaire liée à des dégradations, soit parce qu'elles sont situées dans des zones du département moins bien desservies par les transports en commun.

### Haltes de nuit gérées par MOSAIQUE



En 2024, **2 351 nuitées ont été réalisées**, soit une moyenne de **6 nuitées/jour**.



**117** personnes différentes ont été hébergées dont :

- 21 femmes (18%)
- 95 hommes (82%)



Le taux d'occupation des haltes de nuit était de **107%** en 2024.

HALTES DE NUIT	NB DE PLACE	NUITÉES RÉALISÉES	TAUX D'OCCUPATION DES HALTES
BIDOUARD	2	395	108%
VÉRON	2	411	112%
METZ	2	365	100%
LIVERPOOL	2	445	122%
CLAUDE BOUCHET	2	365	100%
+Studio stabilisation à Cognac - Mosaïque	1	365	100%
+Place période hivernale à Cognac - Mosaïque	1	5	Place temporaire
TOTAL	12	2351	107%

# 2. Hébergement d'urgence pour familles

# Organisation de l'hébergement d'urgence des familles

### 32 logements régulés

Le dispositif d'hébergement d'urgence pour familles compte 17 logements en diffus et 15 logements regroupés au sein du centre d'hébergement L'INTERVAL de Val des Vignes. Soit 32 logements au total.

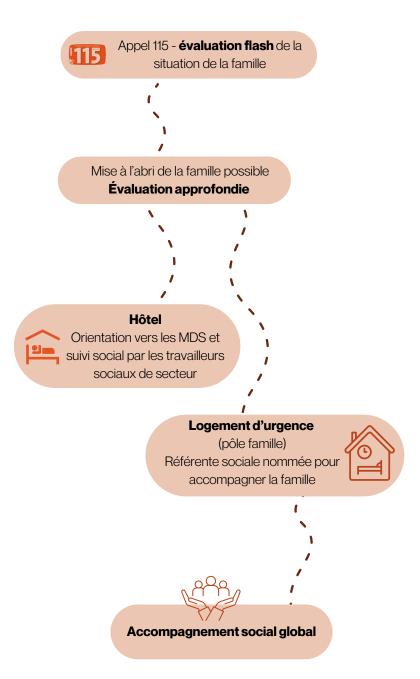
Notre parc est en grande partie composé d'hébergements de petite taille. Ces logements meublés offrent tous une cuisine et une salle de bain privative et sont prévus pour offrir un hébergement d'urgence sur de courtes durées.

## La procédure vers l'hébergement d'urgence

Lorsqu'une famille sollicite le 115 directement ou via l'un de nos partenaires, une première **évaluation** "flash" est systématiquement réalisée par l'écoutant(e) du 115.

Une mise à l'abri à l'hôtel peut être proposée le temps qu'un travailleur social du 115 puisse recevoir la famille et réaliser une évaluation plus approfondie de la situation. Cela permet de déterminer si une prise en charge au sein d'un hébergement d'urgence est appropriée pour la famille.

Lors de cette évaluation, le parcours de la famille est retracé, les difficultés sont identifiées et le travailleur social se met en lien avec les partenaires qui peuvent être sur la trajectoire de la famille. À l'issue de ce processus, un hébergement d'urgence peut être attribué.



### Les accueils réalisés

	2023	2024
Ménages différents accompagnés au cours de l'année	47	41
Ménages entrées au cours de l'année	17	14
Ménages sortis au cours de l'année	21	21

	2023	2024
Personnes différentes accompagnées au cours de l'année	168	164
dont adultes	68	65
dont enfants (dont -3 ans)		99 (29)

### 41 ménages accompagnés en 2024

En 2024, 41 ménages composés de 164 personnes différentes ont été pris en charge, dont 99 enfants. Parmi ces ménages, 27 étaient déjà hébergés avant le 1er janvier, la situation administrative incomplète

rendant difficile la sortie des hébergements d'urgence.

Durant cette année, 14 nouveaux accueils ont été réalisés, ainsi que 21 sorties.

Au total. 37 197 nuitées ont été réalisées cette année, contre 40 475 en 2023, soit une baisse de 8%.

### Caractéristiques des ménages accompagnés

#### Typologie des ménages

La moitié des ménages sont des couples avec enfant (22) et l'autre moitié des femmes seules avec enfant(s) (19).

Couples avec enfant(s)



Femmes seules avec enfant(s)



La majortié des personnes accompagnées sont des femmes

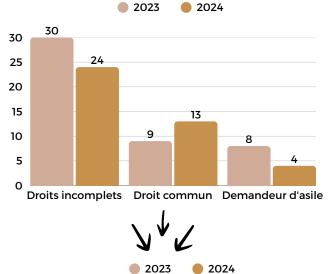
#### Les adultes accompagnés

Les adultes accompagnés ont en moyenne 37 ans, et la majorité d'entre eux sont des femmes (42 sur 65).

#### L'hébergement avant l'accompagnement

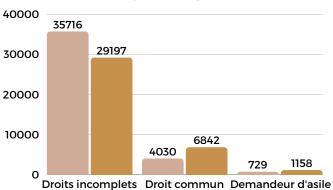
En 2024, avant d'intégrer les hébergements d'urgence, les familles accompagnées étaient majoritairement hébergées dans des structures type CADA/HUDA (15) ou chez des tiers (13). D'autres arrivaient directement du pays d'origine (7) ou étaient en hébergement personnel (3).

L'hébergement précédant l'accueil	2023	2024
CADA/HUDA	19	15
Hébergé par des tiers	9	13
Arrivée du pays	14	7
Hébergement personnel	1	3
115	2	1
CHRS	1	1
App. d'urgence AFUS16	1	1
Total	47	41



#### Statut administratif des ménages à l'entrée

En 2024, le nombre de familles relevant du droit commun au moment de leur entrée en hébergement a augmenté (13 contre 9 en 2023), tandis que celui des ménages aux droits incomplets ("sans papiers", procédure accélérée) et des demandeurs d'asile a diminué.



#### Nuitées réalisées selon le statut administratif

Leur nombre étant en diminution, on observe une baisse des nuitées pour les ménages aux droits incomplets (-18%). À l'inverse, les nuitées augmentent pour les ménages relevant du droit commun.

La hausse des nuitées des demandeurs d'asile s'explique par des compositions familiales plus importantes

### Les solutions d'hébergement à la sortie

Parmi les 21 sorties enregistrées en 2024, 9 ménages ont accédé à un **logement autonome.** 

D'autres ont été admis dans des **dispositifs adaptés** : IML renforcé (6), CADA/HUDA (2) ou en CHRS (1).

L'année 2024 a été marquée par le **relogement de 6 familles** régularisées en 2023.

Solution de sortie	2023	2024
Logement autonome	7	9
IML renforcé	0	6
Sortie non préparé (inconnue)	1	2
CADA/HUDA	7	2
Hébergement par tiers	1	1
CHRS	5	1
Total	21	21

Il aura fallu un minimum de **6 mois à 1 an d'accompagnement** pour aboutir au relogement de ces familles. Certaines sont parties dans un logement autonome et d'autres ont trouvé une place au sein d'un dispositif de l'AHI par l'intermédiaire du SIAO.

### ÉLÉMENTS À RETENIR

- 41 familles ont été accueillies en 2024 sur un parc de 32 logements composées de 22 couples avec enfant et 19 femmes seules avec enfant(s).
- Augmentation des familles de droit commun, ce qui a nécessité une adaptation dans les pratiques et un travail de relogement plus intense. Pour ces familles, la prise en charge en appartement d'urgence était moindre par comparaison avec les familles sans-papiers.

### Accompagnement social global



L'accompagnement repose sur un travail partenarial mobilisant les référentes AFUS 16, les assistantes sociales de secteur, ainsi que l'ensemble des organismes intervenant dans la situation des ménages.



- Informer le ménage sur ses droits.
- **Orienter** vers des structures partenaires et organismes compétents selon ses besoins.
- Aide à la satisfaction de ses **besoins essentiels** (hébergement, alimentation, santé).
- Aide dans les démarches administratives et juridiques : ouverture et maintien des droits en matière de santé, procédures des demandeurs d'asile, procédures de régularisation etc.



- Soutien global des conseillères sociales et climat de confiance permettant un suivi social dans des domaines variés : logement, alimentation, santé, gestion des ressources, vie sociale et culturelle, scolarité etc.
- Organisation d'ateliers de prévention et activités partagées.
- Epicerie sociale gérée par l'ATLEB.



Accompagnement vers le relogement

- Travail partenarial avec les bailleurs et structures AHI.
- Sollicitation du SIAO.

Lors de cette année 2024, le service famille a accompagné une proportion plus conséquente de familles de droit commun. Le travail vers le relogement a constitué **un enjeu majeur** dans l'accompagnement mené par les conseillères sociales.







### Focus : Appartements d'Urgence en diffus - CHRS

### Récapitulatif de l'activité des appartements d'urgence en diffus - CHRS

	2023	2024
Logements	5	4
Ménages hébergés	11	7
Nombre de personnes	42	32
Adultes	17	13
dont femmes	11	7
dont hommes	6	6
Enfants	25	19
dont - 3ans	10	3
Nuits réalisées dans l'année	2176	1720
Nuitées réalisées dans l'année	8191	7538

# Focus : Appartements d'Urgence en diffus – subventionnés

#### Récapitulatif de l'activité des appartements d'urgence en diffus - subventionnés

	2023	2024
Logements	17	13
Ménages hébergés	26	18
Nombre de personnes	105	81
Adultes	40	31
dont femmes	26	19
dont hommes	14	12
Enfants	65	50
dont - 3ans	16	14
Nuits réalisées dans l'année	4654	3877
Nuitées réalisées dans l'année	18663	17018



# Focus : Centre d'Accueil d'Urgence de l'Interval - subventionné

### Récapitulatif de l'activité des appartements d'urgence de l'Interval

	2023	2024
Logements	15	15
Ménages hébergés	27	23
Nombre de personnes	86	82
Adultes	37	34
dont femmes	27	24
dont hommes	10	10
Enfants	49	48
dont - 3ans	17	18
Nuits réalisées dans l'année	3879	3541
Nuitées réalisées dans l'année	13620	12641

### 3. Hébergements à l'hôtel



DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

### La procédure vers l'hôtel

Pour faire face aux situations d'urgence, le recours à l'hôtel est une alternative indispensable. En effet, l'urgence est en général non prévisible et il convient de pouvoir proposer une solution dans un délai relativement court.

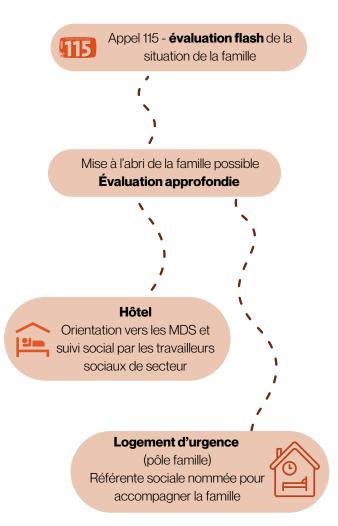
Les places dans les logements d'urgence ne faisant pas face aux demandes, l'hôtel permet alors de proposer une mise à l'abri temporaire afin d'analyser la situation et de trouver une place dans un dispositif adapté. Malheureusement cela peut prendre des mois, voire des années. Le recours à l'hôtel reste malgré tout une solution de dépannage essentielle pour faire face à l'urgence.

Lorsqu'une famille sollicite une mise à l'abri via le 115, une note sociale est demandée à son référent. Si elle n'en a pas, elle est orientée vers la MDS pour une évaluation d'urgence, ou mise à l'abri à l'hôtel en cas d'impossibilité. Une évaluation sociale est ensuite réalisée si possible sous 72 heures, incluant des préconisations d'orientation.

Le ménage est informé du caractère exceptionnel de l'hébergement d'urgence, ce qui implique qu'elle doit s'engager dans des démarches permettant de faire évoluer sa situation. S'il accepte les démarches préconisées, les prises en charge hôtelières sont alors faites pour 15 jours et une demande de renouvellement est faite à chaque quinzaine auprès des services de la DDETSPP.

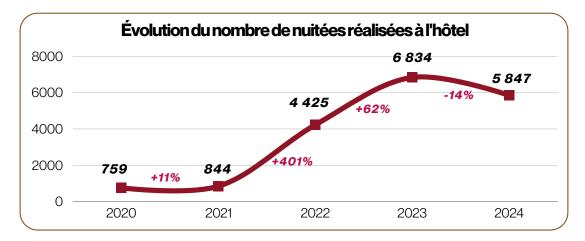
Les familles hébergées sont rencontrées chaque semaine, en alternant un rendezvous dans la chambre d'hôtel et un rendez-vous au bureau pour faire un point de leur situation et acter la demande de prolongation. Le dernier jour de la prise en charge, la famille doit solliciter le 115 pour demander une prolongation.

Le travailleur social gère le quotidien des ménages hébergés à l'hôtel. Il s'assure qu'ils ont un référent social attitré au sein d'une MDS afin de pouvoir les accompagner dans leur démarche d'insertion et de relogement.



### Les orientations vers les hôtels

En 2024, **5 847 nuitées hôtelières** ont été comptabilisées, soit une diminution de 14% par rapport à 2023. Depuis 2020, les demandes d'hébergement adressées au 115 étaient en constante augmentation, atteignant un pic en 2023. Cette hausse a entraîné un recours accru aux nuitées hôtelières cette année-là, avec 6 834 nuitées.



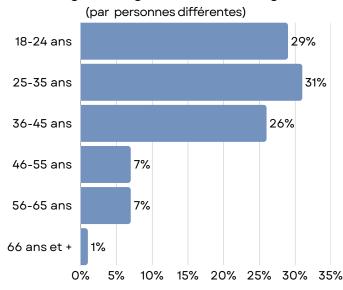
	2023	2024
Demandes orientées	326	255
Ménages différents	75	80
Personnes différentes	157	150
Adultes	94	95
Enfant	63	55
dont -3 ans	(19)	(20)



Les 5 847 nuitées réalisées en 2024 correspondent à **255 demandes d'hébergement orientées vers l'hôtel (650 personnes).** Au total, 80 ménages différents ont été hébergés, regroupant 150 personnes, dont 55 enfants.

En comparaison, 326 demandes avaient été orientées vers l'hôtel en 2023. Bien que le nombre de ménages accompagnés ait légèrement augmenté en 2024 (+5 ménages), leur composition était moins nombreuse (-7 personnes), ce qui peut en partie expliquer la diminution du nombre de nuitées. En moyenne, chaque ménage a bénéficié de **73 nuitées hôtelières en 2024**, contre 91 en 2023.

#### Catégories d'âge des adultes hébérgés



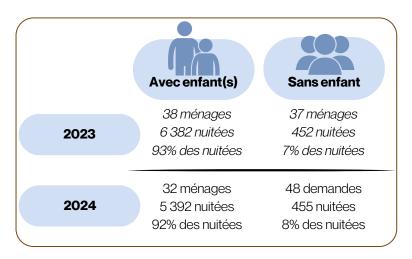
Comme l'année précédente, la majorité des adultes hébergés à l'hôtel ont entre 25 et 35 ans (31 %).

Globalement, les personnes hébergées à l'hôtel sont plus jeunes que l'ensemble des demandeurs du 115 : 60% d'entre eux ont entre 18 et 35 ans, contre 49% parmi l'ensemble des personnes ayant sollicité le 115 au cours de l'année.

#### Nuitées selon la typologie des ménages

	2023			2024		
	Nb de ménages	Nuitées	Part des nuitées	Nb de ménages	Nuitées	Part des nuitées
Couple avec enfant(s)	9	3714	54%	7	2849	49%
Famille monoparentale	25	2041	30%	21	1555	27%
Groupe avec enfant(s)	4	627	9%	4	988	17%
Homme seul	20	351	5%	28	235	4%
Groupe d'adultes sans enfant	0	0	0%	6	114	2%
Femme seule	14	65	1%	10	91	2%
Mineur isolé	0	0	0%	4	15	0,3%
Couple sans enfant	3	36	1%	0	0	0%
Total	75	6834	100%	80	5847	100%

En 2024, un plus grand nombre de ménages sans enfant a été hébergé à l'hôtel : **48** contre 37 en 2023, bien que le nombre total de nuitées soit resté stable.



Parallèlement, les ménages avec enfant(s) ont adressé moins de demandes au 115 en 2024 (700 contre 935 en 2023), ce qui explique leur **moindre présence parmi les ménages hébergés à l'hôtel** cette année-là. Néanmoins, 92% des nuitées hôtelières ont été réalisées par les ménages avec enfant(s).



Campus des Valois 558 Route de la Croix du Milieu 16400 La Couronne

05 45 38 59 19 contact@ekoliahotel.fr ekoliahotel.fr

### 17 places du contingent préfectoral coordonnées par le SIAO

Ekolia est une résidence étudiante proposant 57 places, réparties entre 23 chambres simples et 17 chambres doubles (34 places). Elle accueille en priorité des étudiants, alternants et apprentis, qui bénéficient de tarifs réduits par rapport au grand public.

La préfecture dispose d'un contingent de 30%, calculé sur l'ensemble des places disponibles, soit 17 places : 9 places en chambres simples, 8 places en chambres doubles (4 chambres). Les chambres simples sont destinées en priorité à des séjours de longue durée (à la semaine ou au mois), tandis que les chambres doubles sont plutôt réservées à des séjours de courte durée (à la nuitée ou à la semaine).

Les bénéficiaires de ce contingent doivent impérativement être orientés par un prescripteur. Le SIAO est chargé de coordonner les orienteurs et centraliser les demandes.







### Étapes de traitement de la demande

### Formulaire Ekolia À compléter par les prescripteurs

CROUS, SCUCC, CCAS La Couronne, GIP, LOGELIA, EKOLIA, Charente Habitat Jeune, SIAO 115, SIAO Insertion.



### Formulaire envoyé au SIAO SIAO 16 à siao@afus16.fr et renseigner Ekolia dans l'objet du mail.

Spécificité: 3 places mises à disposition des Missions Locales avec un formulaire dédié. Une participation forfaitaire de 50€ par mois est demandée aux usagers à partir de 15 jours de présence dans le mois.



#### Réponse du SIAO sous 72h

Après étude de la demande (dossier complet et profil correspondant aux critères), une réponse est transmise par mail au prescripteur.

#### Les critères du contingent.

Conformément à l'article L. 301-1 du CCH (cf article 3 du cahier des charges annexé à l'agrément d'Ekolia) le contingent est destiné à des personnes ayant droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir.

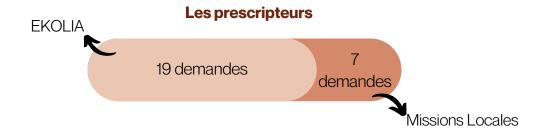
Le cahier des charges précise également que les candidats proposés devront idéalement correspondre à la cible principale de la résidence, c'est-à-dire **les étudiants.** La notion d'étudiant est ici entendue **au sens large**, incluant notamment les personnes en formation post-bac, les stagiaires, les personnes en reconversion professionnelle ou en reprise d'études.

#### Ainsi, voici la liste des critères du contingent :

- Etudiant boursier dépourvu de logement
- Etudiant internationaux avec titre de séjour dans l'attente de leurs ouvertures de droit
- Etudiant présentant un justificatif d'accès à une épicerie sociale sur l'année universitaire en cours
- Jeune entre 18 et 25 ans en cours de remobilisation scolaire et professionnelle (formations, CEJ, école de la 2de chance...)
- Statut prioritaire DALO reconnu par la commission départementale de médiation
- Réfugiés
- Hébergement/logement temporaire
- Renouvellement urbain
- Labellisé par une commission (PDAL(H)PD, autre commission locale)
- Victimes de violences
- · Procédure habitat indigne
- Habitat insalubre
- Suivi FNAVDL en cours
- Insertion Nomadisme
- Situation relevant du FSL
- Dépourvu de logement
- Menacé d'expulsion
- Hébergé chez un particulier

### 26 demandes en 2024 : profil des demandeurs

La résidence ayant ouvert courant 2024, les premières demandes ont pu être transmises à partir de fin juillet 2024. Ainsi, 26 demandes ont été adressées par les prescripteurs : 19 par EKOLIA et 7 par les Missions Locales, pour des jeunes en formation.



#### Critères des demandes

	Nb de demandes	dont refus
Etudiant boursier dépourvu de logement	11	1
Dépourvu de logement	8	0
Mission locale	7	2
Total	26	3

### Caractéristiques des demandeurs



26 demandes dont 19 hommes et 7 femmes

Jeunes âgés de 18 à 31 ans

18-24 ans : 24 personnes25-31 ans : 2 personnes

Nationalité:

Française: 19 personnesHors UE: 7 personnes

### Réponses aux demandes

19

Acceptée/Labellisée

-



**>** 

A l'année : 11Régulier sur l'année : 7

• Ponctuel:1

#### Motifs:

**4** Annulée



• A trouvé une autre solution : 2

• Sans motif déclaré: 1

Déjà positionné sur une place du contingent EKOLIA: 1

3 Refusée Motifs des refus:

• Absence de projet concret : 2

• Commune desservie par les transports en commun, ce qui permet d'accéder au lieu d'étude : 1

### Domiciliation des jeunes demandeurs

Sur les 26 demandeurs, **16 résidaient en Nouvelle-Aquitaine**, dont **10 dans le département de la Charente.** Trois personnes étaient sans abri et ne disposaient d'aucune adresse de domiciliation.

Territoire	Département	Nb de demandes	Villes concernés
	Charente	10	Angoulême (5), Bors-de-Montmoreau (1), Barbezieux-Saint-Hilaire (1), Orgedeuil (1), Confolens (1), Cognac (1)
Nouvelle-Aquitaine (16 demandes)	Charente-Maritime	3	Nieul-les-Saintes (1), Échillais (1), Saint-Médard-d'Aunis (1)
	Vienne	1	Poitiers (1)
	Landes	1	Saint-Vincent-de-Tyrosse (1)
	Lot-et-Garonne	1	Bouglon (1)
	Paris	1	Paris (1)
France	Val-d'Oise	1	Cergy (1)
métropolitaine	Indre-et-Loire	1	Tours (1)
(5 demandes)	Loir-et-Cher	1	Chaumont-sur-Tharonne (1)
	Maine-et-Loire	1	Chalonnes-sur-Loire (1)
France d'outre-mer	(Taniti)		Tahiti (1)
(2 demandes)	Mayotte	1	Mayotte (1)
	personnes sans abri andes)	3	
Total		26	







BP 61024 - 16001 Angoulême CEDEX



05 45 93 62 91



secretariat@afus16.fr



www.afus16.fr